

	TYPES DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU RÉNOVATION				
NIVEAU DE RISQUE SELON LE GROUPE	TYPE A	TYPE B	TYPE C	TYPE D	
	Travaux d’inspection et travaux non invasifs - Travaux nécessitant de pratiquer une seule ouverture, qui peut être contrôlée, dans un mur ou un plafond pour des travaux mineurs ou une inspection visuelle, cette ouverture est réalisée par retrait d’au plus un carreau au plafond - Ouverture d’un panneau d’accès dans un mur ou un plafond - Travaux de peinture (mais non sablage) et la pose de revêtement muraux - Travaux de finition électrique - Travaux de plomberie mineurs qui exigent l'interruption de l'alimentation en eau à une aire de soins limitée (c.-à-d., une chambre) pendant moins de 15 minutes - Autres travaux d’entretien qui ne produisent pas de poussière ou ne nécessitent pas de couper des murs ni l'accès aux plafonds (autre que ce qui est indiqué à l'alinéa a. au-dessus)	Travaux de peu d’envergure et de courte durée (< 2 h) qui génèrent peu de poussière - Travaux qui nécessitent l'accès à des châsses - Pratique d’une petite ouverture dans un espace fermé si la migration de la poussière peut être contrôlée (ex. : ouvertures dans des murs ou des plafonds pour l'installation/la réparation de petits ouvrages électriques, appareils de ventilation, fils téléphoniques ou câbles pour l'ordinateur) - Sablage ou réparation d’une petite surface d’un mur - Travaux de plomberie qui perturbent l'alimentation en eau ou à une ou plusieurs aires de soins pendant moins de 30 minutes	Travaux qui produisent une quantité modérée à élevée de poussière, nécessitent une perturbation modérée des services ou nécessitent la démolition ou l'enlèvement de tout élément de construction fixe (ex. : évier) ou un assemblage (ex. : comptoir, armoire) ou qui ne peuvent pas être terminés pendant un seul quart de travail - Travaux qui nécessitent le sablage des murs avant de les peindre ou de poser un revêtement - Enlèvement des revêtements de plancher, des carreaux de plafond et de la menuiserie d’agencement - Construction de nouveaux murs - Travaux mineurs dans les conduits - Travaux d’électricité au-dessus des plafonds - Travaux importants de câblage - Travaux de plomberie qui perturbent l'alimentation en eau à une ou plusieurs aires de soins pendant plus de 30 minutes, mais moins d’une heure	Travaux qui produisent une quantité élevée de poussière, travaux qui provoquent d’importantes perturbation des services et travaux de démolition et de construction qui nécessitent des quarts consécutifs de travail - Excavation du sol - Travaux qui nécessitent des quarts consécutifs de travail - Travaux qui nécessitent une important démolition ou le retrait d'un système de câblage complet - Travaux de plomberie qui perturbent l'alimentation en eau à plusieurs aires de soins aux patients (c.-à-d., 2 chambres et plus) pendant plus d’une heure	
	GROUPE 1 Risque le plus faible	CLASSE ☐ I	CLASSE ☐ II	CLASSE ☐ II	CLASSE ☐ III ☐ IV
	GROUPE 2 Risque moyen	CLASSE ☐ I	CLASSE ☐ II	CLASSE ☐ III	CLASSE ☐ IV
	GROUPE 3 Risque moyen-élevé	CLASSE ☐ I	CLASSE ☐ III	CLASSE ☐ III ☐ IV	CLASSE ☐ IV
	GROUPE 4 Risque le plus élevé	CLASSE ☐ I ☐ II ☐ III	CLASSE ☐ III ☐ IV	CLASSE ☐ III ☐ IV	CLASSE ☐ IV
NOTES IMPORTANTES - L’astérisque (★) indique qu'un niveau inférieur pourrait être permis conformément à l'article 7.5 de la norme CSA Z317.13-17 - Zone grise : indique que l’avis du service de PCI est requis avant de débiter les travaux					
<u>Groupe de population touchée par les travaux</u>					
GROUPE 1 – Risque le plus faible - Bureaux (c.-à-d. non liés aux soins de santé) - Salles inoccupées - Aires publiques qui ne traversent pas une aire de soins - Salles de nettoyage et de nettoyage du linge souillé - Ateliers d’installations fixes - Aires et armoires hygiène et salubrité GROUPE 2 – Risque moyen - Aires de soins (sauf celles du groupe 3 et 4) - Cliniques externes (sauf oncologie et chirurgie) - Unité d’admission/congé - Salles d’attente - Autopsie et morgue - Salles d’ergothérapie et de physiothérapie éloignées des aires de soins		GROUPE 3 – Risque moyen-élevé - Salle d’urgence (sauf unité de traumatologie) - Imagerie diagnostique - Salles de travail et d’accouchement (sauf salle d’opération) - Pouponnière pour nouveau-nés en santé - Médecine nucléaire - Hydrothérapie - Échocardiographie - Laboratoires - Services de médecine générale et de chirurgie générale (inclus toutes les zones avec salles de matériel souillé et propre) - Unité de pédiatrie - Unité de gériatrie - Unité de soins de longue durée - Préparation des repas, service des repas et salle à manger (cuisine) - Inhalothérapie - Salle de traitement et d’entreposage du long propre GROUPE 4 –Risque le plus élevé - Unités de soins intensifs (ex. : USI, USPI, UNSI) - Salles d’opération (incluant les salles de préparation, d’induction, de réveil [USPA] et de lavage des mains) - Salles d’entreposage pour anesthésie et salles de travail - Unité d’oncologie et cliniques externes - Unités de transplantation et cliniques externes - Aires occupées par des usagers hospitalisés et cliniques externes pour usagers atteints du SIDA ou d'un autre déficit immunitaire - Pouponnières pour soins intensifs - Locaux centralisés des fournitures stériles - Entreposage des articles propres et stériles - Unités de soins aux brûlés - Salle d'animalerie - Salles d’insertion de stimulateurs cardiaques - Salles de travail et d’accouchement (ajout à la norme : lorsque c’est en salle d’opération) - Imagerie diagnostique d’intervention ou à risque élevé : - Salles de cathétérisme cardiaque et d’angiographie - Radiologie d’intervention - Endoscopie - Bronchoscopie - Cystoscopie - Imagerie diagnostique - Salle pour usagers atteints de maladies cardiovasculaires/cardiologie - Salles de préparation des médicaments - Aires de retraitement des dispositifs médicaux - Salles de dialyse - Salles de trauma - Salles d’isolement - Laboratoire de cultures cellulaires - Salles de soins dentaires			